

ministre. Je m'étonne cependant qu'on puisse commenter les répercussions du changement sans en connaître l'ampleur.

LES AFFAIRES INDIENNES

LA CRÉATION D'UN MINISTÈRE DISTINCT

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, en l'absence du très honorable premier ministre et de l'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, je désire poser une question au premier ministre suppléant.

Hier, les Indiens du Canada rencontraient les membres du cabinet et leur présentaient un mémoire. Le premier ministre suppléant peut-il dire à la Chambre si le gouvernement a l'intention de créer un ministère distinct des Affaires indiennes?

[Traduction]

L'hon. Robert K. Andras (ministre suppléant des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, à titre de ministre suppléant des Affaires indiennes et du Nord canadien en l'absence du titulaire, je puis assurer au député que les recommandations présentées hier au premier ministre et au cabinet ont été bien accueillies. Le gouvernement étudiera les contre-propositions des chefs indiens, y compris ces recommandations très intéressantes et très utiles, mais il faudra assez de temps,—et les chefs indiens le comprennent très bien,—pour examiner toutes les propositions, qui couvrent un grand nombre de sujets, avant de prendre une décision.

LA PORTÉE DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX RÉCLAMATIONS ET LES INDIENS NON ASSUJETTIS AUX TRAITÉS

M. G. W. Baldwin (Peace River): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre suppléant peut-il nous dire si, à la suite des discussions d'hier et des jours précédents, le gouvernement songe à élargir le mandat du commissaire aux réclamations pour lui confier les réclamations des indigènes, Indiens et Esquimaux, des régions du Nord non assujetties aux traités, réclamations auxquelles la Commission n'est pas tenue de faire droit?

L'hon. Robert K. Andras (ministre suppléant des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, j'apprécie la question du député, mais je ne puis rien ajouter à la réponse que je viens de donner sur les recommandations nombreuses et variées qui

ont été faites hier et que le gouvernement étudiera toutes avant de faire une déclaration.

M. Baldwin: Étant donné les réclamations formulées, dont certaines touchent les indigènes du Nord du Québec, le ministre en saisira-t-il le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et le gouvernement pour qu'on étudie à fond ce problème actuel et très important.

LA CRÉATION D'UN ORGANISME CONSULTATIF

M. Frank Howard (Skeena): Comme les Indiens ont présenté hier certaines propositions, dont deux de nature immédiate et une relative à la création d'un nouvel organisme consultatif acceptable à la fois par le gouvernement et les Indiens pour disposer de certaines questions à cause de leur urgence, le ministre voudrait-il leur accorder la priorité et prier le gouvernement de préparer une déclaration pour lundi ou mardi de la semaine prochaine afin d'indiquer son attitude sur cette demande?

L'hon. Robert K. Andras (ministre suppléant des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je ne saurais en ma qualité actuelle prendre un tel engagement, mais je transmettrai volontiers la requête au ministre en l'invitant à y répondre au plus tôt.

M. Howard (Skeena): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je me demande si je dois poser la même question au premier ministre suppléant, qui a peut-être un peu plus d'autorité.

L'hon. G. J. McIlraith (premier ministre suppléant): Non, monsieur l'Orateur. Le premier ministre suppléant n'a rien à ajouter à ce qui a déjà été dit.

LA POLLUTION

L'ÉQUIPEMENT ANTIPOLLUTION DES NAVIRES BATTANT PAVILLON ÉTRANGER

M. G. H. Aiken (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, je voudrais adresser ma question au ministre des Transports. A propos de la conférence de presse qu'a donnée hier M. Patrick McTaggart-Cowan sur les facilités restreintes de beaucoup de navires arborant des pavillons de complaisance, pour empêcher la pollution et les rejets de pétrole, le gouvernement prend-il des mesures pour saisir un tribunal international de la question?